**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 15 (1927)

**Heft:** 262

**Artikel:** Association nationale suisse pour le suffrage féminin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-259168

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

locales expliquent d'ailleurs facilement ces légères modifications.

* * *

Signalons encore, avant de quitter Genève, la loi que vient de voter le Grand Conseil de ce canton, sur l'internement des buveurs, que connaissent déjà d'autres législations cantonales, mais qui faisait complètement défaut chez nous. Il en résultait des situations incroyables: ne nous citait-on pas dernièrement le cas d'une malheureuse femme, obligée de sortir le soir par son gagne-pain, et qui avait dû, de ce fait, se séparer de sa fillette, parce qu'elle ne pouvait pas la laisser seule avec son père, alcoolique invétéré, sans qu'elle courût trop de risques, et parce qu'aucune législation ne permettait encore de mettre le dit mari en lieu sûr, et de laisser ainsi mère et fille vivre tranquillement ensemble ! . . .

* * *

Si la dernière séance du Conseil de la S. d. N. ne lui a pas valu — et malheureusement avec raison — une très bonne presse, reconnaissons cependant qu'il a fait, sur la proposition de Sir Austen Chamberlain, un geste dont lui seront reconnaissants tous ceux qui se préoccupent de moralité publique: il a décidé la publication de cette 2me partie du fameux « Rapport des Experts », dont une de nos collaboratrices a analysé ici même la première partie [1], et dont on avait jugé préférable de ne pas communiquer au public la deuxième. L'opinion publique anglaise s'en était beaucoup émue, les organisations féminines notamment, et la décision du Conseil prouve une fois de plus le désir de la S. d. N. de travailler au grand jour. Les gouvernements auxquels a été soumise cette 2me partie du rapport seront priés de communiquer leurs observations avant le 1er novembre prochain, afin que la Commission des experts puisse les examiner et que le document soit aussitôt publié. Nous pensons que bien des Associations féminines y trouveront matière à une énergique action auprès des pouvoirs publics de leur pays...

Selon le *Times*, d'ailleurs, un des résultats directs des discussions de Genève sur la traite des femmes a été de faire établir dans la République Argentine un contrôle sévère des arrivées dans les ports, à la suite duquel plus d'une centaine d'arrestations de trafiquants ont été opérées. E. Gd.

## S. A. F. F. A.

### Exposition suisse du Travail féminin (Berne 1928)

#### Le groupe du Travail Social

Il va sans dire qu'une Exposition du travail de la femme devra tenir compte de l'activité sociale de celle-ci. Le groupe « Travail social » comprendra donc les deux sous-groupes suivants: *activité philanthropique* d'une part, et *féminisme* d'autre part.

L'*activité philanthropique* embrassera tous les domaines du travail social proprement dit, exécuté par des femmes ou pour des femmes. A titre d'introduction, des statistiques montreront d'une manière générale l'activité sociale de la femme en Suisse. Puis les différentes branches de ce travail, — telles qu'elles sont énumérées dans le règlement du groupe, — seront représentées par des figures ou des tableaux, afin que le visiteur reconnaisse sans peine, et le but de cette activité et la part qu'y prend la femme. Qu'il s'agisse d'assistance proprement dite, d'œuvres de prévoyance sociale ou de philanthropie en faveur des faibles ou de ceux qui sont en danger moral, intellectuel ou physique; qu'il s'agisse d'indigents de tout âge: l'Exposition a pour but de montrer l'effort féminin qui lutte contre la misère, qui soutient les faibles, et qui tend à améliorer leurs conditions d'existence.

Toutefois, nous ne nous bornerons pas à montrer aussi complètement que possible ce qui se fait aujourd'hui dans ce domaine, mais nous désirons aussi mettre le doigt sur les lacunes et les erreurs qui peuvent subsister dans le travail social actuel, et indiquer les méthodes les plus efficaces pour combattre les fléaux sociaux. Nous insisterons spécialement sur la conception moderne du travail social, qui s'efforce de prévenir le mal, et d'aider aux faibles à sortir de leur misère, afin qu'ils arrivent à se passer de l'assistance et à voler de leurs propres ailes. C'est dans ce but que nous désirons instamment que s'inscrivent dans ce groupe de l'Exposition, non seulement les œuvres d'assistance, mais aussi les institutions sociales modernes.

Nous comptons donc sur la participation des grandes Associations et institutions nationales de prévoyance et d'assistance, des Sociétés organisées cantonalement ou par communes, comme sur celle des particuliers. Ces exposants seront groupés selon leur champ d'activité: travail social privé ou officiel, assistance à domicile, asiles et institutions diverses. Les institutions où collaborent des hommes et des femmes exposeront de façon à faire connaître, d'une part les dispositions philanthropiques et sociales concernant le sexe féminin, et d'autre part les activités spéciales des femmes dans ces institutions.

La formation professionnelle des travailleuses sociales trouvera aussi sa place dans ce groupe. Des monographies complètes de différentes carrières exercées par des élèves de nos écoles sociales et un choix de littérature appropriée compléteront cette partie de l'Exposition.

Le sous-groupe *Féminisme* comprendra le travail intellectuel accompli en vue de l'amélioration de la situation économique, sociale, politique et morale de la femme. Nous pensons surtout aux activités suivantes: Législation et assurances sociales, coopératives, protection des ouvrières, pacifisme, activité politique de la femme, etc., etc. L'activité des groupements confessionnels féminins qui n'ont pas un but spécialement philanthropique pourra aussi figurer dans ce groupe.

Pour autant que cela sera possible, toutes ces activités, difficiles à exposer parce qu'elles ressortent du domaine intellectuel, devront être représentées de façon tangible et montrer la participation de la femme suisse à ces efforts, telle qu'elle existe actuellement ou telle qu'elle devrait être.

Des femmes peintres ou décoratrices pourront collaborer au travail de ce groupe en exécutant les tableaux ou figures nécessaires.

Les groupes féminins des organisations de jeunesse se rattacheront également au groupe du « Travail social ».

Pour toute demande de renseignements et inscriptions, s'adresser à la présidente du Groupe: Mlle H. Waeber, 58, rue de la Justice, Berne.

[1] Voir le *Mouvement Féministe*, No 257.

## Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

**Nouvelles des Sections.**

Vevey. — Notre groupe a eu son assemblée générale le mardi 7 juin, dans la grande salle de l'Union chrétienne. Le Comité, qui a été porté à 9 membres, est composé de Mme de Montet, présidente; Mme Leutenegger, secrétaire; M. A. Truan, caissier; Mmes Borle, Buser, Gerhard, Recordon-Morel, Rieder, et M. J. De la Harpe. Le groupe compte 190 membres en légère diminution sur l'an dernier, mais comme un certain nombre d'entre eux sont entrés dans d'autres groupes, ce n'est par une perte pour la cause suffragiste, si c'en est une pour Vevey. Le Comité fait néanmoins un vibrant appel auprès des membres, en leur recommandent d'intensifier la propagande individuelle. Si chaque suffragiste veveysan et vaudois gagnait un nouveau membre au cours de cette année, quel progrès notre cause ne réaliserait-elle pas? — Nous avons eu le privilège d'entendre Mlle Zellweger, de Bâle, venue exprès de Genève, où elle siège aux Assemblées du Conseil intenational des femmes, nous parler, dans une causerie charmante et spirituelle, du vote du 15 mai à Bâle, des raisons de l'échec de nos amis suffragistes et des arguments fort peu idéalistes de leurs adversaires. Mlle Zellweger a eu, malgré tout, une note optimiste. Les Bâloises, nous dit-elle, ne sont nullement découragées; elles ont beaucoup appris dans ces journées de préparation et de lutte, et redoubleront d'efforts jusqu'à la victoire complète et définitive. — Pendant le thé qui suivit, Mlle Zellweger nous parla encore du travail qui s'accomplit à Genève, ce qui nous est un nouvel encouragement pour les perspectives d'avenir qu'offre à la femme son activité sociale poursuivie dans un esprit de solidarité internationale. A. Truan.

Genève. — Imprimerie Paul Richter, rue Dr Alfred-Vincent, 10.